



Ministère de l'Environnement, des Eaux et Forêts

Office Guinéen des Parcs et Réserves

Projet de « *Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans le Paysage Bafing-Falémé-GIRN-PBF* »

PIMS: 5677-Project ID: 00107545- Award: 00107166

TERMES DE RÉFÉRENCES

I. Informations générales	
Service attendu	Formulation d'un Programme de Sensibilisation, Formation, Information et Communication Environnementale (SFICE) sur la Service attendu lutte contre la dégradation des terres, l'utilisation et la gestion durable des ressources et de la biodiversité du paysage du Bafing-Falémé
Nombre de Contrat	Bureau d'Etudes ou groupements de Trois experts nationaux : un (e) spécialiste en éducation environnementale, un(e) ingénieur forestier et un (e) sociologue environnementaliste
Type de contrat	Prestation locale
Niveau du (des) Poste (s) ou Prestation	Contrat de service
Lieu d'affectation :	Labé et sites d'actions du projet
Durée de la mission	30 jours ouvrables
Date de clôture des offres :	30 Août 2021
Date estimative de démarrage de la mission	Septembre 2021

II. Contexte et Objectif	
<p>La Guinée a bénéficié d'un financement du FEM à travers le fond STAR (Système Transparent d'Allocation des Ressources), pour la mise en œuvre d'un projet intitulé : Gestion intégrée des ressources naturelles dans le paysage du Bafing-Falémé. L'objectif de ce projet est de promouvoir une gestion intégrée et durable des ressources naturelles en introduisant une approche paysagère, en créant et opérationnalisant une grappe d'aires protégées (parc national de Moyen-Bafing, réserve faunique et forêts communautaires) le long des cours d'eau Bafing et Falémé, et en établissant des écovillages autour des aires protégées. Pour atteindre cet objectif, le projet mettra en œuvre quatre composantes (i) la gestion intégrée du paysage du Bafing-Falémé, (ii) l'opérationnalisation de la gestion des aires protégées et des zones tampons du Bafing-Falémé, (iii) la mise en place du modèle d'écovillage dans le paysage du Bafing-Falémé, (iv) l'intégration de la dimension du genre et de la gestion des connaissances.</p> <p>Pour une meilleure efficacité et efficience dans la mise en œuvre des activités de gestion des ressources naturelles, il est important que les communautés bénéficiaires et les parties prenantes soient suffisamment informées sur le changement climatique, l'approche de gestion paysagère et les écovillages tout en mettant un accent sur l'importance de la gestion de ressources de la biodiversité.</p>	

Dans cette perspective, le projet de gestion intégrée des ressources naturelles du paysage du Bafing Falémé recherche un bureau d'études ou groupe d'experts pour appuyer la formulation d'un programme de Sensibilisation, Formation, Information et Communication Environnementale sur le changement climatique et la gestion des ressources de la biodiversité.

III. Résultats attendus

Sous la supervision du Coordonnateur National du Projet de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles dans le Paysage Bafing-Falémé (GIRN-PBF), l'équipe des experts/Bureau d'études ou groupement de consultants fournira les résultats suivants :

- La capitalisation des formations reçues par les acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet au sein du paysage du Bafing - Falémé
- L'évaluation des besoins en formation des acteurs impliqués dans le projet (les agents de l'OGPR, les personnes ressources (relais) villageois, les membres des comtés de paysage, les écogardes dans la gestion des forêts villageoises, les jeunes, les femmes, les chasseurs cueilleurs nomades et/ou sédentaires, les éleveurs, les pêcheurs, les apiculteurs, les exploitants forestiers, les élèves et enseignants, les ONG et autres acteurs) pour une meilleure conservation et utilisation des ressources biologiques, la gestion des terres et le renforcement de la résilience des communautés, des écosystèmes ainsi que les systèmes de production face au changement climatique. Les données recueillies sont intégrées dans le document synthèse ;
- Les rôles et responsabilités des parties prenantes du projet dans la formation, la sensibilisation et la communication environnementale sont identifiés et intégrés dans le document synthèse ;
- Un plan de mise en œuvre et de suivi-évaluation de la mise en œuvre du programme est élaboré pour être intégré dans le document synthèse ;
- Un rapport de synthèse validé en trois exemplaires portant Programme de Sensibilisation, Formation, Information et Communication Environnementale (SFICE) en matière de lutte contre la dégradation des terres, l'utilisation et la gestion durable des ressources naturelles et de la biodiversité avec les supports appropriés et intégrant les stratégies d'engagement des parties prenantes pour chacune des actions nécessaires à l'atteinte des résultats attendus du projet avec les mesures d'accompagnement nécessaires à la durabilité des acquis est rendu disponible.

IV. Fonctions/responsabilités/Tâches

Plus spécifiquement, le groupement d'experts//Bureau d'études assumera les tâches suivantes :

- Elaborer une note méthodologique de travail, la plus efficace possible par rapport aux produits demandés, intégrant un plan détaillé et cohérent de rédaction du rapport de synthèse et un chronogramme détaillé de mise en œuvre de la mission ;
- Elaborer un rapport de démarrage à faire valider lors d'un atelier de cadrage ;
- Evaluer les contraintes et les acquis des programmes de formation déjà existants dans le document du projet Bafing — Falémé et proposer si possible, des améliorations ainsi que les outils pédagogiques adaptés et les intégrer dans le rapport synthèse ;
- Identifier les contraintes des différents acteurs pour une gestion durable des terres et des ressources de la biodiversité ainsi que leurs besoins en formation s'y rapportant ;
- Identifier les comportements négatifs à une gestion durable des terres et des ressources de la biodiversité et proposer des solutions adaptées ;

- Identifier les besoins en formation des acteurs impliqués dans le projet (les personnes ressources (relais) villageois, les écogardes dans la gestion des forêts villageoises, les jeunes, les femmes, les chasseurs-cueilleurs nomades et sédentaires, les éleveurs, les pêcheurs, les exploitants forestiers, les élèves et enseignants, les ONG et autres acteurs) pour un meilleur renforcement de la résilience des écosystèmes et des systèmes de production,
- Définir les meilleures stratégies d'engagement des parties concernées et les modalités de la mise en œuvre du programme SFICE (programmation, organisation stratégique des acteurs, outils pédagogiques, canaux de communication, visites d'échanges, vulgarisation des techniques et technologies d'utilisation durable des ressources naturelles et des fiches d'itinéraires techniques intégrant entre autres les économies d'énergie renouvelables dans les processus de production et de consommation. Les techniques améliorées de coupe de bois, de prévention des feux de brousse, d'utilisation du feu comme outil de gestion, les techniques sylvicoles, apicoles, pastorales et de transformation des produits agricoles, pastoraux et halieutiques) de valorisation des produits forestiers non ligneux, sont aussi pris en compte ;
- Intégrer dans le document synthèse les éléments nécessaires à une mise en place d'un système d'alerte précoce contre les feux de brousse, contre l'exploitation clandestine et le braconnage des ressources naturelles ;
- Identifier les besoins en renforcement de capacités, organisation, équipement et autres ressources nécessaires pour la protection et la restauration des têtes de sources, des bassins versants, des zones humides, des berges et méandres critiques des cours d'eau des formations forestières et des systèmes de production intégrant les Aires Protégées avec la promotion de l'écotourisme ;
- Définir une stratégie opérationnelle de communication la plus appropriée par groupe cible pour une effective dissémination des activités nécessaires à l'atteinte des résultats attendus des quatre (4) composantes du projet ;
- Déterminer les rôles et responsabilités des différents acteurs concernés par la formation, la sensibilisation et la communication environnementale •
- Définir les mesures d'accompagnement nécessaires à une prise en charge de la participation des différents acteurs concernés pour une durabilité des actions.
- Animer un atelier de validation du rapport synthèse portant Programme de Sensibilisation, Formation, Information et Communication Environnement en matière de lutte contre la dégradation des terres, d'utilisation et de gestion durable des ressources de la biodiversité ;

V. Livrables

Le Bureau d'études ou le groupement de Consultants fournira les livrables suivants :

- Une note méthodologique assortie d'un chronogramme détaillé de mise en œuvre de la prestation, intégrant un plan détaillé et cohérent de rédaction du rapport de synthèse ;
- Un rapport provisoire de synthèse portant Programme de Sensibilisation, Formation, Information et Communication Environnementale en matière en matière de lutte contre la dégradation des terres, d'utilisation et de gestion durable des ressources de la biodiversité intégrant les stratégies d'organisation des parties prenantes, les supports didactiques et les mesures d'accompagnement pour la durabilité des acquis.
- Un rapport de l'atelier de validation ;
- Un rapport définitif de synthèse portant Programme de Sensibilisation, Formation, Information et Communication Environnementale en matière en matière de lutte contre la dégradation des terres, l'utilisation et la gestion durable des ressources de la biodiversité intégrant les stratégies

d'organisation des parties prenantes, les supports didactiques et les mesures d'accompagnement pour la durabilité des acquis.

VI. Durée de la mission et Chronogramme

Trente (30) jours dont 15 jours de terrain dans les zones d'intervention du projet

VII. Compétences fonctionnelles

Les principales aptitudes, compétences exigées se résument comme suit :

- Améliore les processus et les produits existant ;
- Documente et analyse les stratégies innovatrices, les meilleures pratiques et les nouvelles approches ;
- Echange de connaissances et apprentissage
- Est tenu responsable de sa propre formation et apprentissage et du développement de sa carrière ;
- Partage les connaissances et expériences au sein et à l'extérieur de l'organisation ;
- Produit activement et dissémine activement de nouvelles connaissances ;
- Encourage les autres à partager les connaissances ;
- Autonomie dans le travail ;
- Bonne capacité d'organisation, aptitude à communiquer et un esprit de travail en équipe ;
- Démonstration d'intégrité en se conformant aux valeurs et normes déontologiques des Nations Unies.

VIII. Qualification du cabinet (si Applicable) / Compétences requises

Le prestataire doit avoir des compétences en matière de formulation de programme de formation/sensibilisation et avoir mener au moins deux (2) missions similaires en Guinée.

Les consultants auront les profils suivants :

- Un (e) spécialiste en éducation environnementale ayant des compétences dans l'élaboration des outils didactiques, Chef d'équipe ;
- Un (e) ingénieur des Eaux et Forêts ayant une solide expérience en matière de gestion participative des ressources biologiques, de gestion de la dégradation des terres et de changement climatique,
- Un (e) sociologue environnementaliste avec de solides connaissances en approches participatives, en communication et en organisation des populations.

IX. Qualifications requises des experts (Consultants)

Education :	<ul style="list-style-type: none">• Un diplôme universitaire de troisième cycle (au moins Bac + 5) dans les domaines spécifiques des profils indiqués pour chacun des trois consultants.
Expérience :	<ul style="list-style-type: none">• Au moins 5 ans d'expérience professionnelle dans le domaine de la sensibilisation, de l'organisation des acteurs à la base, de la formation, de l'information et de la communication environnementale dans le domaine de la lutte contre la dégradation des terres et la gestion des ressources naturelles ;• Bonne connaissance des phénomènes liés au changement climatique, à la dégradation des terres, à la biodiversité et leurs effets sur les écosystèmes et les communautés, le développement rural et la sécurité alimentaire au niveau des communes rurales et districts ;

	<ul style="list-style-type: none"> • Solide expérience dans l'application de méthodes d'animation rurale, d'organisation stratégique et participative des acteurs, du main streaming du genre et du suivi axé sur les résultats ainsi que du développement inclusif impliquant les groupes les plus vulnérables.
Langues requises :	<ul style="list-style-type: none"> • Excellente expression orale et écrite en Français ; • Maîtrise de l'anglais souhaitée. • Maîtrise des principales langues nationales parlées dans les sites du projet (Manika, Poular)

X. Les critères d'évaluation (voir détail en annexe)

L'évaluation des offres se déroulera en deux temps. L'évaluation des propositions techniques et l'évaluation des propositions financières.

La proposition technique sera évaluée sur son degré de réponse par rapport aux termes de référence et sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
1. Expertise et expérience pertinente du Cabinet/Groupe de consultants	10
1.1 Expériences confirmées dans la réalisation d'études similaires	10
2. Conformité de la méthodologie et du plan de travail proposés aux Termes de référence	30
2.1 Approche technique et méthodologie	20
2.2 Plan de travail	10
3. Qualifications et compétences du personnel clé pour la mission	60
3.1. Expert(e) spécialiste en éducation environnementale ayant des compétences dans l'élaboration des outils didactiques, Chef d'équipe ;	25
3.1.1. Qualification académique	10
3.1.2. Expérience dans le domaine	15
3 .2. Expert(e) forestier ayant une solide expérience en matière de gestion participative des ressources biologiques	20
3.2.1. Qualification académique	05
3.2.2. Expérience dans le domaine	15
3 .3. Expert(e) un (e) sociologue environnementaliste avec de solides connaissances en approches participatives, en communication et en organisation des populations	15
3.3.1. Qualification académique	05
3.3.2. Expérience dans le domaine	10
Total note technique	100

Seront jugées qualifiées, les propositions techniques qui obtiendront de la note maximale de 100 points; cette note technique sera pondérée à 70%.

Dans une deuxième étape du processus d'évaluation, les enveloppes financières seront ouvertes et les offres financières comparées.

Le marché où le contrat sera attribué aux consultants/cabinet suivant les deux (02) options ci-après :

1. Au Consultant/cabinet/ techniquement qualifié ayant présenté l'offre financière la plus basse parmi les consultants techniquement qualifiés. Applicable pour les services de support ou de nature relativement simple suivant les exigences des TDR ;
2. Au Consultant/Cabinet/ ayant présenté le meilleur score combiné rapport qualité/prix, évaluation cumulative - (Technique pondérée à 70% + Financière à 30%). Applicable pour les services intellectuels plus complexes suivant les exigences des TDR ;

Cette note financière combinée à 30% est calculée pour chaque proposition sur la base de la formule suivante : Note financière A = [(Offre financière la moins disante) / Offre financière de A] x 30

N.B : Les services demandeurs détermineront avec les Opérations l'option la plus adaptée en fonction de leurs besoins.

XI. Tranches de de paiement

Les paiements seront effectués en 3 tranches selon le tableau ci-dessous

Livrables	Délai	%
Une note méthodologique assortie d'un chronogramme détaillé et du cadrage	5 jours	30
Un rapport de démarrage		
Rapport provisoire (L 2)	30 jours	40
• Rapport Atelier de validation (L 3) • Rapport Atelier corrigé (L 3)	10 jours	30
Total	60 jours	100%

XII. Dossier de candidature

Les offres doivent être envoyées par courrier électronique en deux (2) copies dont une en fichier PDF. La proposition financière en version PDF doit être cachetée et doit être enregistrée au nom du soumissionnaire. Les prestataires intéressés par la présente mission devront soumettre les documents / informations suivants :

Proposition technique :

- Une lettre de motivation ;
- Les copies de l'acte d'immatriculation au registre du commerce, du quitus fiscal pour les bureaux d'études ;
- Copie d'acte d'engagement signée par les membres et désignant le responsable pour les groupements d'experts ;
- Une note méthodologique de travail ;

- Un chronogramme de mise en œuvre des activités ;
- Les CV et copies du/ des diplômes des experts ;

Une offre financière détaillée conformément au tableau ci-dessous.

No	Rubriques	Quantité	Prix unitaire en GNF	Coût total en GNF
1	Honoraires			
2	Indemnités journalières (si applicable)			
3	Logistique (si applicable)			
4	Toutes autres dépenses pertinentes (si applicable)			
5	Total			

XIII. Dépôt des offres

Les Propositions seront élaborées en langue française, et devront être envoyées par courrier électronique avec la mention, « **Mettre le titre exact** » à l'adresse suivante :

A

Monsieur le Directeur National

du Projet de Gestion Intégrée des Ressources Naturelles du Paysage du Bafing-Falémé,

E-mail : achat.bs.pegd@gmail.com

Le dossier complet devra être déposé au plus tard, le 30 Août 2021 à 12 h 00'

Labé, le 15 juillet 2021



Les candidatures féminines sont vivement encouragées.